



# Kompensation auf regionaler Ebene: Möglichkeiten der Gemeinden



**Yves Schaack**  
**Mamer 10.10.2019**



# Wie kann regional kompensiert werden?

Pools compensatoires régionaux (art. 64 (2))

Mesures d'atténuation (CEF – continuous ecological functionality measures) (art. 27)

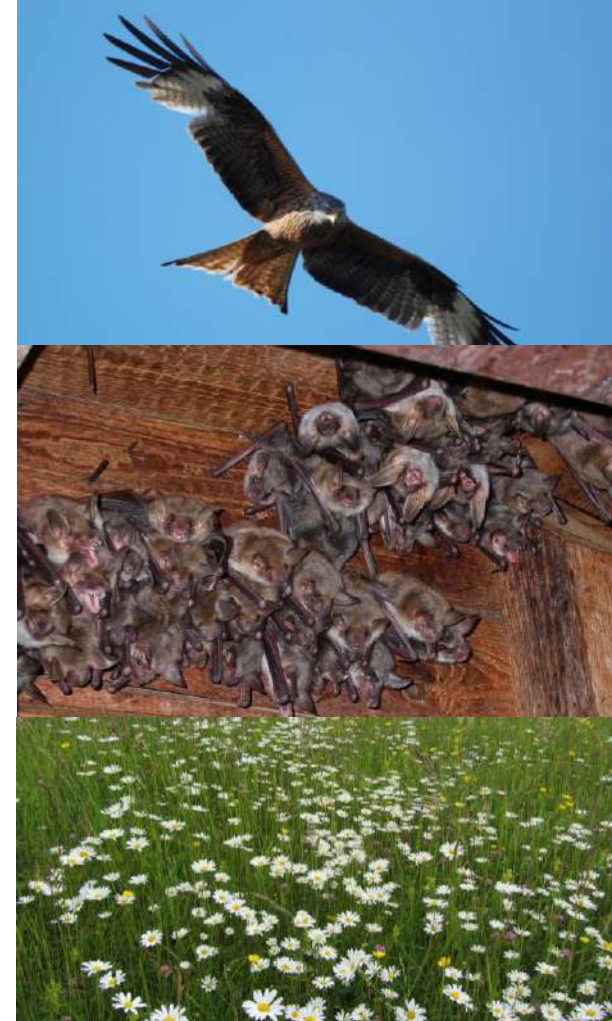
Sur demande motivée du demandeur, le ministre peut autoriser exceptionnellement la réalisation de mesures compensatoires particulièrement favorables à la diversité biologique (...) sur des terrains dont le demandeur est propriétaire (art. 63(3))

# Regionale Flächenpools

Habitats d'intérêt communautaire et habitats d'espèces d'intérêt communautaire pour lesquelles l'état de conservation est évalué non favorable

Compensation par des **habitats identiques** ou à défaut par des habitats à fonctions écologiques similaires dans le **même secteur** écologique

→ La réalisation des mesures compensatoires est effectuée obligatoirement dans les **pools compensatoires**





# Regionale Flächenpools

Art. 64 Réalisation de mesures compensatoires dans les pools compensatoires

(1)... **les terrains accueillant des mesures compensatoires** au sens du présent article appartiennent à ou **sont détenus par l'État, les communes, les syndicats de communes**, un organisme d'utilité publique agréé pour l'achat et la gestion de zone protégées.

(2) On distingue deux types de pools compensatoires:

1° le pool compensatoire national;

2° éventuellement **les pools compensatoires régionaux**.

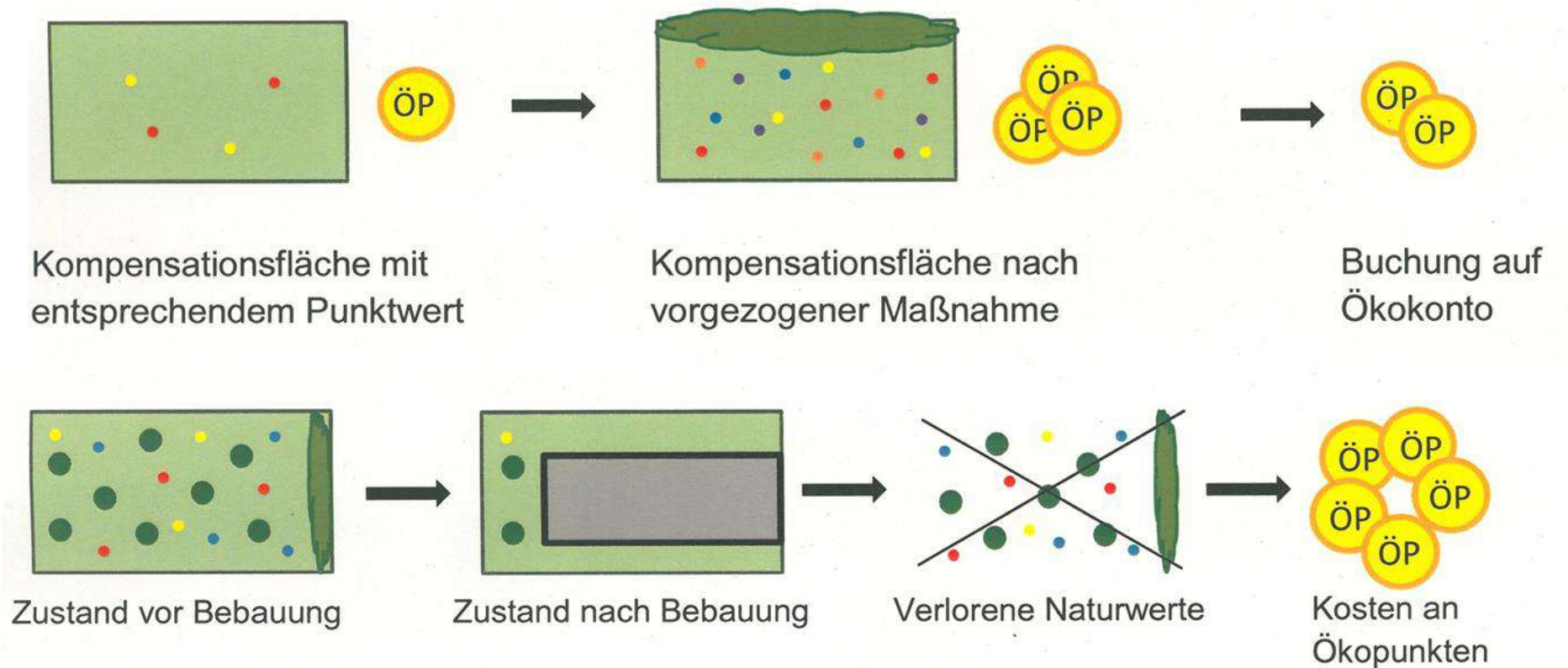
... **Les communes et les syndicats de communes peuvent créer des pools compensatoires régionaux**, dont la mise en place et la gestion se font comme suit:

1° les communes ou les syndicats de communes assurent l'acquisition et l'échange des terrains nécessaires;...

2° les communes ou les syndicats de communes prennent en charge la planification et la réalisation des mesures ainsi que la gestion desdits terrains comprenant les mesures compensatoires.



# Regionale Flächenpools



Tout demandeur d'autorisation peut avoir recours aux mesures compensatoires réalisées (...) soit dans le pool compensatoire national soit dans les pools compensatoires régionaux (...) (art. 65)

# Regionale Flächenpools

Probleme der Gesetzgebung zum Regionalen Flächenpool:

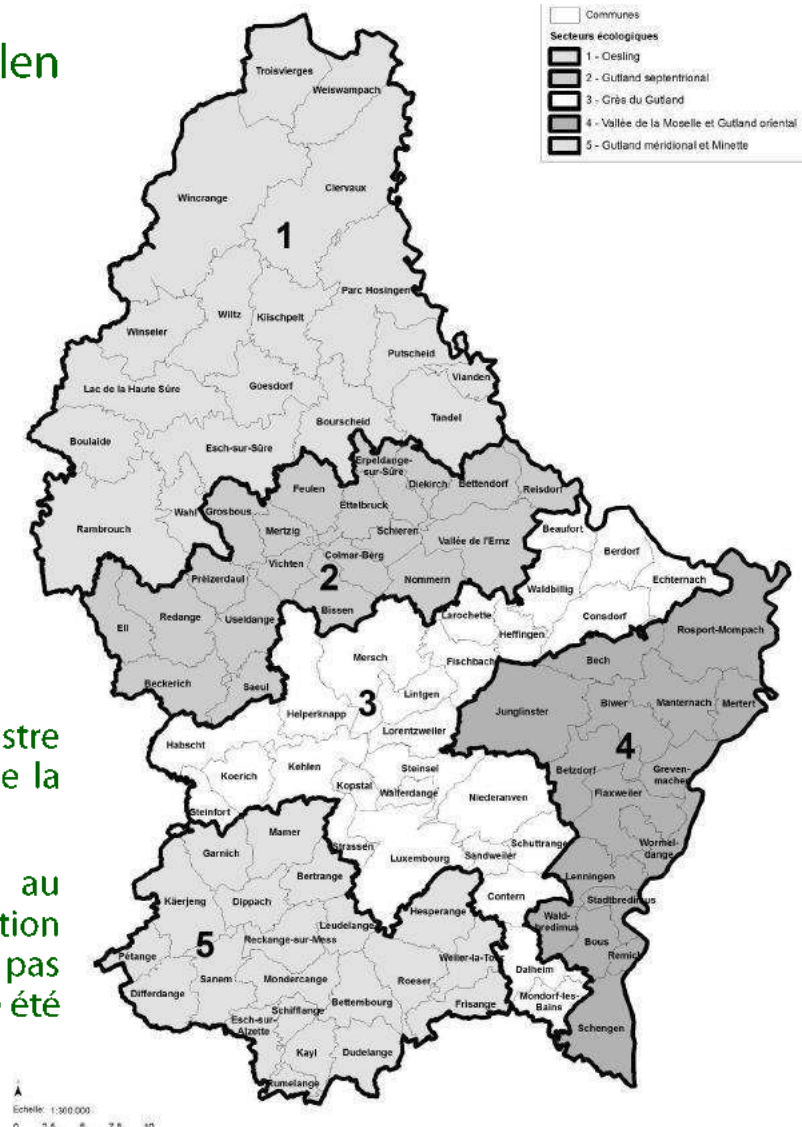
→ 'Abwanderung' von Ökopunkten aus der Gemeinde

→ Flächenmobilisation wird gebremst

→ Kompensation wird nicht/zu spät durchgeführt

Les mesures compensatoires (...) peuvent être enregistrées au registre (...) pour un délai de sept années à partir de la mise en vigueur de la présente loi.

Les éco-points y relatifs peuvent être débités du registre suite au paiement de la taxe de remboursement par le demandeur d'autorisation même si les terrains accueillant les mesures compensatoires ne sont pas encore disponibles ou si les mesures compensatoires n'ont pas encore été exécutées. (Art 82.)





# Mesures d'atténuation (CEF)

CEF – continuous ecological functionality measures

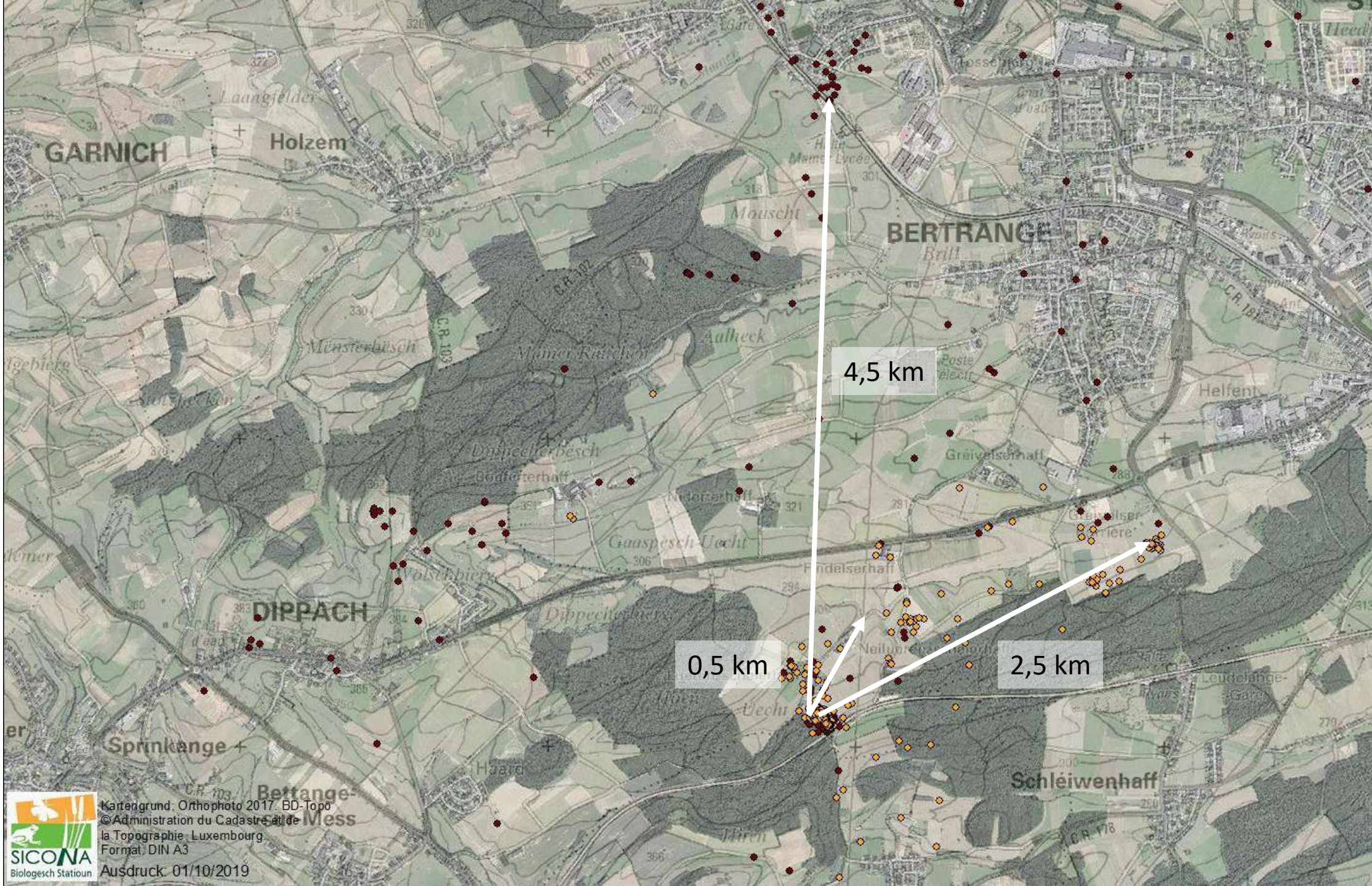
Une **autorisation du ministre est requise** lorsque des projets, plans ou **activités sont susceptibles d'avoir une incidence significative sur des espèces protégées particulièrement** ou sur leurs sites de reproduction ou leurs aires de repos. Le ministre peut prescrire dans cette autorisation toutes mesures d'atténuation d'incidence visant à minimiser ou même à annuler cette incidence significative.

**Ces mesures d'atténuation anticipent les menaces** et les risques de l'incidence significative sur un site, une aire ou une partie d'un site ou d'une aire, **afin de maintenir en permanence la continuité de la fonctionnalité écologique d'un site**, de l'aire ou d'une partie du site ou de l'aire pour l'espèce concernée, en tenant compte de l'état de conservation de cette espèce (art. 27)

Vorgezogene Ausgleichsmaßnahme, nahe des Eingriffsortes.







# Mesures d'atténuation

## Best Practice Schwébecherbréck 2017





# Was sind die Vorteile regionaler Kompensation?

- **Genehmigungsverfahren verkürzen → Vorgezogene Ausgleichsmaßnahmen bei der Eingriffsplanung berücksichtigen und im Vorfeld durchführen**
- **Natur in der Region/Gemeinde behalten**
- **Mehrere Auflagen auf einmal erfüllen (Kompensation, WRRL, Trinkwasserschutzgebiete, Natura2000, ...)**



**Merci!**

